

# UN PARADOXE ENONCIATIF : LA CONNOTATION AUTONYMIQUE REPRESENTEE DANS LES « PHRASES SANS PAROLE » STEREOTYPEES DU RECIT

par **Alain Rabatel**

e-mail : [Alain.Rabatel@lyon.iufm.fr](mailto:Alain.Rabatel@lyon.iufm.fr)

**Résumé :** L'article analyse comment un point de vue représenté (PDV) stéréotypé est considéré par le narrateur comme un cliché. Malgré l'absence de marques attribuant explicitement le PDV à un énonciateur distinct du locuteur, on se trouve face à une connotation autonymique *représentée* par la mention de traits typiques concaténés, qui produit un effet de superlativisation ironique.

**Mots-clés :** connotation autonymique, point de vue, stéréotypie, effacement énonciatif, ethos.

**Abstract :** This paper analyses how a narrator categorises as a « cliché » a represented point of view, which is little marked at the level of utterance. This autonomous connotation of stereotypes, which relies on the absence of quotation marks, is represented by an accumulation of such typical features with the deliberate aim of expressing irony. Thus the mention of the concatenation itself results an impression of superlative irony.

**Keywords :** autonomous connotation, point of view, stereotypy, utterance's obliteration, ethos.

Cet article détermine à quelles conditions des énoncés narratifs ne comportant pas les marques explicites traditionnelles de la mention relèvent de la connotation autonymique. Comment, en effet, un énoncé en apparence objectif correspond-il à une perception représentée, c'est à dire au point de vue (PDV) en usage d'un énonciateur-personnage second (E2) distinct du narrateur (locuteur premier/énonciateur premier<sup>1</sup>), alors que E2 ne parle pas et n'assume pas ses représentations comme des stéréotypes<sup>2</sup> ? Et comment, dans ce cadre des « phrases sans parole » (Banfield 1995 ; Rabatel 1998), le narrateur s'y prend-il pour faire entendre par la mention de l'énoncé stéréotypé une distance, quand il n'exprime pas

---

<sup>1</sup> Ce locuteur-énonciateur-narrateur premier (ou enchâssant, ou primaire) est codé en tant que de besoin, L1, E1 ou N1. Il comprend des segments de discours enchâssés coréférant à un énonciateur-personnage, (ou focalisateur), codé E2, qui est le sujet du PDV.

<sup>2</sup> Nous partageons l'analyse de P. Siblot d'une « nécessaire articulation entre prototypicalité lexicale et stéréotypie discursive par l'approche du procès de production de sens » (Siblot 1993 : 343). Nous distinguerons ici le prototype du stéréotype (assimilé au cliché) pour signifier la prise en charge énonciative du prototype par E2 et la distanciation de E1 envers le stéréotype de E2. Cette distinction n'est qu'une commodité, car la question linguistique de la stéréotypie impose de dépasser les approches réifiantes de la stéréotypie (Amossy 1991 ; Amossy et Herschberg Pierrot 1997 : 26-8, 36-8, 43-50 et 53-59), comme l'indique la sémantique compositionnelle, analysant le stéréotype à partir de la notion de *prototype* (du meilleur exemplaire communément associé à une catégorie), ce qui conduit à la notion de *degrés de prototypicité*.

explicitement ses désaccords ? La thèse que nous défendrons est que cela passe par une connotation autonymique représentée, en congruence avec l'effacement énonciatif propre au point de vue.

## **1. Point de vue et connotation autonymique : la recatégorisation du point de vue prototypique en usage, comme point de vue stéréotypé en mention**

Confronter notre approche du PDV à la problématique de la connotation autonymique ne va pas de soi, dans la mesure où le PDV représenté<sup>3</sup> concerne toute expression de perceptions (et de pensées associées en quantité variable) dans des énoncés narratifs délocutés, qui, de ce fait, ne sont pas directement assimilables à des points de vue explicites, au sens trivial d'opinion coréférant à un locuteur<sup>4</sup>.

### *1.1. Point de vue stéréotypé et connotation autonymique*

(1) présente, sous une forme narrative, un ensemble de jugements de valeurs renvoyant au PDV d'Olympe, une jeune fille des banlieues (E2) ballottée par la vie, qui n'a jamais (appris) les mots qu'il faut (Salvayre 2000 : 17s) :

(1) Olympe qui n'est jamais entrée dans un grand restaurant ouvre des yeux éblouis. Les lustres à pendeloques doivent coûter cher. Les tableaux à cadre doré doivent coûter cher. La cheminée en pierre de taille doit coûter cher. Tout ici doit coûter cher. (Salvayre, *Les belles âmes*, Le Seuil, 2000 : 55)

(1) exprime le PDV de E2 : même si nous n'avons pas de marques du DD, (1) équivaut à un monologue intérieur embryonnaire (DIL ou DDL), comme si Olympe se disait : « ces tableaux à cadre doré, ça doit coûter cher »<sup>5</sup>. Il serait faux de considérer que seules les occurrences de DIL/DDL exprimeraient le PDV de E2 tandis que la première partie de chaque phrase renverrait uniquement à la voix du narrateur : car on aurait deux énonciateurs différents *pour l'assertion, et pour la prédication, alors que cette dernière est directement en relation avec l'assertion qui en est le support*. Le PDV, conjoignant perception représentée (toujours-déjà traversée par des jugements) et pensée, intègre la relation assertion/prédication. Toutefois, l'interprétation de (1) s'intéresse moins aux caractéristiques des objets qu'à la manière de voir du sujet. En (1), la connotation autonymique renvoie au cumul de l'usage et de la mention : l'*usage*, c'est l'ensemble [perceptions + pensées] assumé par Olympe comme

---

<sup>3</sup> Le changement de dénomination (PDV vs focalisation) signale une rupture avec le paradigme genettien : notre analyse énonciative recherche les traces du sujet percevant-énonciateur non seulement dans la mention explicite d'un sujet et d'un procès de perception, mais encore dans les traces énonciatives affleurant lors de la référenciation de ce qui est perçu ; la notion de PDV représenté indique une parenté entre le PDV et les pensées représentées du DIL : cf. Rabatel 1997, chapitres 3, 12 et 13 et Rabatel 1998, chapitre 1.

<sup>4</sup> Il est à ce titre significatif que la première section de Plantin 1993 soit intitulée « réécrire, redire, revoir, relire » sans que la dimension « voir/revoir » soit frontalement abordée, sous l'angle linguistique.

<sup>5</sup> Les limites de cet article nous contraignent à ne pas dégager de marques linguistiques du PDV, au-delà du strict nécessaire. Pour une présentation détaillée, cf. Rabatel 1998.

PDV (proto)typique adéquat aux *objets* ; la *mention*<sup>6</sup>, c'est le fait que L1/N1/E1 recatégorise ce mixte de perceptions et de pensées comme PDV stéréotypé (au sens de cliché<sup>7</sup>) à partir de la mise à distance implicite opérée par E1 envers le *sujet* du PDV. Cette situation de cumul est radicalement paradoxale, *car ni Olympe ni le narrateur n'ont proféré une seule parole*. Ici, il faut renvoyer aux fondements énonciatifs de notre approche du PDV dans les récits hétérodiégétiques avec narrateur anonyme : notre théorie repose sur l'effacement énonciatif (Ducrot 1984), la saisie de l'énonciateur n'impliquant pas nécessairement une conjonction entre ce dernier et le locuteur. Tout comme Olympe, le narrateur ne parle pas : il raconte, en rapportant des perceptions (et des pensées associées), sans jamais nous dire explicitement qu'il se distancie de ce qu'il rapporte. Et pourtant, nous faisons l'hypothèse que cette distance est malgré tout signifiée en quelque façon, et que c'est là que se niche un phénomène paradoxal de connotation autonymique spécifique, qu'on se propose de nommer *connotation autonymique montrée*, par opposition à la connotation autonymique classique qui indique l'usage et la mention distanciée par des marques conventionnelles telles que guillemets, *verbum dicendi*, italiques, ou phénomènes prosodiques. En (1), la distance est signifiée par E1 au moyen de la récurrence des jugements de valeur identiques de E2, à propos d'objets différents, alors qu'il eût été possible de rassembler les supports de la prédication, et de mettre la prédication en facteur commun, comme l'indique (1a) :

(1a) Olympe qui n'est jamais entrée dans un grand restaurant ouvre des yeux éblouis : les lustres à pendeloques, les tableaux à cadre doré, la cheminée en pierre de taille, tout ici doit coûter cher.

(1a) comporte le même contenu propositionnel que (1) : toutefois, l'anaphore résumante autour du pronom focalise sur un jugement d'ensemble. En (1), en revanche, l'accent est mis moins sur les caractéristiques des objets perçus que sur le mode d'appréhension des objets. Ce qui le signifie linguistiquement, c'est la réitération obstinée de « ça doit<sup>8</sup> coûter cher ».

(1), en contrevenant au principe de coopération et à la maxime de quantité de Grice, amène le co-énonciateur/lecteur de cet énoncé à rechercher les motifs de cette entorse dans une stratégie implicite de dire sans dire : le lecteur interprète le choix discursif de concaténer les jugements de E2 en les répétant à l'identique comme le biais par lequel L1/E1/N1 fait entendre la stéréotypie de la perception de E2.

## 1.2. La prise en charge de la stéréotypie

Pour qui y a-t-il stéréotype ? Notre hypothèse est qu'Olympe n'a pas conscience de proférer un stéréotype. Si le locuteur qui rapporte un proverbe peut difficilement dire [je trouve que +

<sup>6</sup> Notre conception de la mention ne se limite pas à la désignation métalinguistique, et renvoie à la possibilité de montrer ce dont on parle, à le reproduire matériellement pour y faire écho (Authier-Revuz 1995).

<sup>7</sup> Schapira définit le cliché comme une image donnée sémantiquement pour un prototype, au moyen d'une expression désormais stéréotypée (1999 : 34). Ce processus caractérise typiquement les langues de bois.

<sup>8</sup> L'habitus d'Olympe ne lui permet pas d'être certaine de la valeur de ces objets, qui ne sont pas de son univers.

proverbe] <sup>9</sup> (sauf pertinence de l'application d'un proverbe à une situation donnée, mais dans ce cas, le proverbe est déproverbialisé<sup>10</sup>), en revanche, il semble que le locuteur a la possibilité de dire [je trouve que + stéréotype]. Mais, comme on va le voir, stéréotype est alors à interpréter comme prototype, et non comme cliché. En effet, si [je trouve que + stéréotype] est effectivement possible, le stéréotype n'y est pas ressenti comme l'expression d'une opinion commune dévalorisée, ainsi que l'indiquent (1b) et (1c) :

(1b) Les tableaux à cadre doré, *je trouve que* ça doit coûter cher.

(1c) Les tableaux à cadre doré, *vraiment*, ça doit coûter cher.

La prise en charge de (1b) et (1c) renvoie aux yeux de E2 à une adéquation entre son énoncé et le référent : pour Olympe, il va de soi que ce qu'on peut alléguer à propos d'une œuvre d'art, c'est son prix, calculé en fonction du matériau ou du travail : bref, si Olympe assume son jugement, c'est dans l'exacte mesure où il est en phase avec sa vision du monde, dans une transparence totale, comme si les mots exprimaient l'essence des choses.

Certes, il serait pensable d'imaginer qu'Olympe ait conscience de proférer un jugement stéréotypé : mais la conscience de la stéréotypie n'affecterait pas également toutes les parties de (1) :

(1b') Les tableaux à cadre doré, *je trouve que* « ça doit coûter cher » / « ça doit coûter cher », comme on dit.

En (1b'), la référence à l'opinion commune signale une certaine distance entre le dire et le dit, assumée par Olympe. Mais la distance porte plus sur la mention « ça doit coûter cher » que sur les « tableaux à cadre doré » ; autrement dit, la conscience de la stéréotypie porte sur le posé (le jugement), à savoir « ce-qu'on-est-tenu-de-dire-en-pareille-circonstance », tandis que le présupposé (la perception *incorporée*, déjà saturée de jugements de valeurs implicites à base enthymématique<sup>11</sup>) échappe à cette conscience, comme s'il était « naturel » de parler de « tableaux-à-cadre-doré »<sup>12</sup>.

Ainsi, E2, revendique, à travers son énonciation, d'être l'auteur de ces énoncés (à cette réserve près que, à ses yeux, sa perception et sa représentation ne relèvent pas du cliché) en tant que ce dernier exprime soit l'adéquation des mots aux choses ((1), (1b) ou (1c)), soit le caractère incontournable du signifiant, comme si c'était « le mot juste », et « juste le mot » qu'il fallait pour rendre compte du réel, selon une approche quasi cratylique de la langue, au point que le locuteur se doit de reprendre les mots et expressions tels quels ((1b')).

---

<sup>9</sup> Dans la mesure où l'énonciateur du proverbe est un énonciateur collectif, et dans la mesure où le locuteur qui rapporte un proverbe n'a pas le choix des termes et de leur agencement (Kleiber 1999 : 54). Dans le même numéro de *Langue française*, Michaux défend une thèse opposée, un locuteur étant à même d'émettre des jugements de proverbialité à propos de créations proverbiales (Michaux 1999 : 88 et 91). Nous ne rentrerons pas ici dans ce débat.

<sup>10</sup> Cf. Schapira 2000 : 93.

<sup>11</sup> Cf. le syllogisme tronqué sous-jacent au cadre de prédication : 1 : les cadres dorés, ça coûte cher ; 2 : or la peinture est dans un cadre doré ; 3 : donc le tableau à cadre doré (doit) coûte(r) cher.

<sup>12</sup> Ce que confirme le fait que le présupposé, qui sert de cadre de prédication, échappe à l'interrogation comme à la négation.

En revanche, E1 rapporte les perceptions et jugements de E2 non comme des énoncés-échos d'Olympe (qui, au vrai, n'a rien dit), mais comme des énoncés et des énonciations montrés, révélateurs d'un point de vue stéréotypé : la preuve en est que le *verbum dicendi* porte sur l'ensemble de l'énoncé, interprété comme cliché, avec guillemets et tirets de mise à distance. Cela change la signification du jugement d'Olympe : en usage, le PDV d'Olympe dénote le prix d'un certain nombre de référents ; en mention, le PDV stéréotypé vise moins les objets référés que les jugements de E2, représentatifs de l'habitus populaire<sup>13</sup> – voire, au-delà et par-dessus la tête d'Olympe, les parvenus, qui disposent de davantage de capital financier que de capital culturel – :

(1d) « Les-tableaux-à-cadre-doré », *comme dit l'autre/Olympe* « ça-doit-coûter-cher ».

Ainsi, E1 et E2 sont dans une situation inversée : en usage, E2 est bien celui qui est à l'origine du PDV, mais il ne le juge pas comme PDV stéréotypé ; s'il l'assume, c'est comme un PDV prototypique, adéquat à l'objet. Quant à E1, il rapporte l'énoncé comme lieu commun d'un sujet typique, sans l'assumer. Cette disjonction de L1/N1/E1 d'avec E2 confirme que le PDV stéréotypé relève du cumul autonymique, puisque (1) présente deux signifiés pour une même expression (Rey-Debove 1997 : 251ss) :

**Signe n° 1/Usage : Signifié 1** : dénotation du monde pour l'énonciateur-personnage (E2) : *caractérisation du référent par des traits prototypiques*  
**Signe n° 1/Usage : Signifiant 1** : éthos<sup>14</sup> du focalisateur (E2) : *forme d'expression adéquate au référent : expression prototypique*  
**Signe n° 2/Mention : Signifié 2** : dénotation du PDV de E2 comme PDV stéréotypé, pour/par le locuteur-narrateur : *recatégorisation du signifié n° 1, sur le plan du contenu, comme PDV stéréotypé du sujet E2, représentatif d'un groupe*  
**Signe n° 2/Mention : Signifiant 2** : dénotation de l'éthos stéréotypé de E2 pour/par E1 : *recatégorisation du signifiant n° 1, sur le plan de l'expression, comme expression stéréotypée d'un cliché*<sup>15</sup>

## 2. La stéréotypie représentée, surchargée en mention, comme stratégie de distanciation de E1

<sup>13</sup> Refus de la distanciation esthétisante, à travers l'évocation exclusive du « cadre doré », avec la forclusion significative de la peinture, à propos de quoi Olympe n'a littéralement rien à dire ; attention au matériau, à propos du lustre, de la cheminée ; valeur ramenée aux coûts : cf. Bourdieu 1979 : 33-45ss.

<sup>14</sup> Nous ne développons cette dimension, faute de place : mentionnons rapidement comme traits caractéristiques de cet éthos (Maingueneau 1987 : 34) l'absence d'ancrage énonciatif explicite : le propre de cette représentation perceptuelle est sa prétention à la généralité : d'où, souvent, le présent gnominique à visée générique ou à valeur interprétative (*vs* sa valeur descriptive) ; la sélection de qualités caractéristiques permanentes ; l'emploi de l'article défini à valeur généralisante, comme si les mots dans leur acception généralisante suffisaient à dire iconiquement cette vision généralisante, qui traverse l'énoncé comme l'énonciation. Sur ces notions d'éthos et d'évidence perceptuelle, et leurs rapports avec les on-vérités de la doxa (Berrendonner 1981), cf. Rabatel : » On-perceptions, on-représentations et on-vérités » (à paraître).

<sup>15</sup> Ce tableau objective le fait, souvent sous-estimé, que la mention a elle-même un usage, distinct de celui du signe n° 1. NB : c'est essentiellement au niveau du Sa du signe n° 2 que fait sens la stéréotypie linguistique, avec les formes de figement caractéristique des énoncés linguistiquement stéréotypés cf. Kleiber 1999 et 2000, Schapira 1999 et 2000.

Venons-en à notre deuxième question : comment le narrateur pourrait-il marquer une distance, s'il n'exprime pas explicitement ses désaccords ? En l'absence de marques explicites de désaccord de L1/N1/E1 avec le PDV stéréotypé de E2, le narrateur (et, au-delà, l'écrivain) procède à une surcharge stéréotypique, pour faire entendre<sup>16</sup> par cette exagération du PDV sa distance avec les stéréotypes de E2.

### 2.1. *Le jeu avec le préconstruit*

(2) est doublement problématique : l'effacement énonciatif vise d'abord le PDV de E2, ensuite le rapport par E1 du PDV de E2. Néanmoins le récit de L1 / N1 / E1 montre une distanciation envers E2. Le narrateur ne reprend pas à son compte les perceptions d'Etienne<sup>17</sup>, comme l'indique l'accord fautif « la campagne était beau » : comme si la pulsion stéréotypique fonctionnait à vide, indépendamment de sa volonté :

(2) La mer était belle, le soleil était beau, la terre était belle, le ciel était beau, la plage était belle, le port était beau, la ville était belle, la campagne était beau, l'atmosphère était belle et l'air était beau. (Queneau *Le chiendent* Folio : 204)

La mise à distance de la stéréotypie repose également sur des mécanismes associatifs grâce aux répétitions attendues. Ce jeu avec les codes signale l'importance du préconstruit dans la stéréotypie : d'où ces appariements binaires producteurs de formes stéréotypées, et de jugements attendus sur la stéréotypie des énoncés<sup>18</sup> : mer-soleil ; terre-ciel ; plage-port ; ville-campagne ; atmosphère-air...

L'éthos construit par la répétition renvoie à des significations différentes. Pour E2, un tel acharnement à se rassurer sur son bonheur laisse entendre qu'il n'est pas si assuré que cela. Pour E1, la répétition est l'occasion d'une distanciation et d'une ré-interprétation du PDV de E2 : si tant est que les substantifs et le verbe aient une valeur qualifiante pour E2, dénotant un ciel particulier, en revanche pour E1, ces substantifs accolés prennent une valeur classifiante, renvoyant à ce qu'on dit lorsqu'on est en vacances, indépendamment de la nature réelle du ciel qu'on a sous les yeux... Cette distanciation positionne Queneau dans le champ de la production restreinte, comme écrivain travaillant la stéréotypie constitutive, l'exhibant en une stéréotypie montrée qui cadre avec sa conception de l'art et de la vie, comme posture aristocratique à l'égard des « petits riens de la vie ordinaire », de « la vie minuscule » des « êtres de réalité minime ».

---

<sup>16</sup> A quoi correspondent les marques intonatives, à l'oral, lorsque le lecteur veut faire entendre une distance, qu'il partage avec le narrateur. La notion de représentation fait système avec celle de perception représentée et de pensée représentées.

<sup>17</sup> Faute de place, nous réduisons l'extrait au minimum : le lecteur se reportera au texte pour vérifier qu'Etienne est bien le focalisateur de (2).

<sup>18</sup> On peut rajouter à ces expressions binaires (par association, contiguïté ou opposition) des traits d'expressivité (répétition, allitérations et assonances, rime intérieure, qui sont autant de procédés aptes à rendre ces énoncés mémorisables et mémorables).

## 2.2. Exagération, connivence et effet de mention montrée distanciée

Ainsi, (2) confirme l'importance du phénomène de l'exagération dans la reprise de PDV typés en usage, et dans leur recatégorisation en mention comme PDV stéréotypé, comme cliché ironisé. Ce phénomène renvoie aux analyses de C. Kerbrat-Orecchioni sur l'ironie et de L. Perrin sur les hyperboles, à propos du rôle de l'exagération dans la mention autonymique :

Une assertion suspecte mais à la rigueur plausible énoncée en termes modérés cesse d'être acceptable dès qu'elle est superlativisée. C'est pourquoi, malgré l'apparent paradoxe, l'outrance de la formulation peut dénoncer une séquence ironique. (Kerbrat-Orecchioni 1976 : 34)

Si le locuteur fait image à travers une hyperbole ou une métaphore, ce n'est pas en présentant son propos comme mentionné, mais en le présentant comme employé tout en lui attribuant – par le moyen d'une exagération ouverte, manifeste – le statut de mention. (Perrin 1996 : 66)

En effet, pris en eux-mêmes, les jugements d'Olympe ou d'Etienne sont acceptables ; en revanche leur accumulation dans le récit de E1 produit un effet de « superlativisation » à la base de la distanciation ironique. Cette distance est également nette en (3) :

(3) – D'abord, tu es qui, camarade, et tu appartiens à quelle orga ?

C'était le genre de questions qu'on posait à l'époque dans de telles situations. On ne demandait pas « Vous faites quoi dans la vie ? » ou « Vous êtes libre ce soir ? ». Il fallait la jouer Bolchevik. Il faut croire que j'ai passé l'interrogatoire avec succès, puisque nous nous sommes retrouvés dans un bistro de Censier-Daubenton d'abord, puis dans son lit, mais quinze jours plus tard, après avoir consciencieusement parcouru les étapes de la carte de Tendre de l'époque, manifs, réunions, collages d'affiches, distributions de tracts, films de Godard et rétrospective du cinéma soviétique des années vingt à la Cinémathèque.

(Delteil G. *Dernier tango à Buenos Aires* Babel Noir Actes Sud 2000 : 13s)

En (3), la mise à distance explicite de E2 par un E1 est marquée par l'évocation de la langue de bois d'une époque et d'un milieu, les commentaires métalinguistiques, facilités par le décalage temporel et idéologique. L'apposition « manifs, réunions, collages d'affiches, distributions de tracts, films de Godard et rétrospective du cinéma soviétique des années vingt à la Cinémathèque » fonctionne dans son ensemble comme une quasi-dénomination<sup>19</sup> ou un quasi-désignateur citatif<sup>20</sup> : [{manifs, réunions, collages d'affiches, distributions de tracts, films de Godard et rétrospective du cinéma soviétique des années vingt à la Cinémathèque} = {voilà/tout ça représente le parcours/tel est} le parcours obligé d'une éducation sentimentale à la mode bolchevik]. Cette accumulation renvoie ici aussi à du préconstruit, qui fonctionne

<sup>19</sup> Au sens où Kleiber analyse les proverbes comme des énoncés-phrases et comme des énoncés-dénominations, parce que l'énoncé est opaque, possède une fixité formelle qui le rend difficilement transformable. Kleiber indique que « c'est parce qu'ils sont des phrases-dénominations que la prédication exprimée ne peut être portée au crédit d'un particulier » (Kleiber 1999 : 64). La notion de quasi-dénomination indique que, bien que l'énumération du style bolchevik ne soit pas une dénomination effective, l'énumération est à interpréter comme un tout.

<sup>20</sup> Nous employons le terme en référence à la notion de « désignateur citatif » caractéristique de l'autonyme, désignant au moyen d'une forme citative, qui présente iconiquement la forme de l'élément à désigner (Bosredon et Tamba 1998 : 183s).

comme un clin d'œil au co-énonciateur avisé : d'où ces paraphrases qui correspondent à une lexicalisation du « etc. », ou des « points de suspension », ou des « tirets », qui sont la marque du préconstruit stéréotypique (Authier-Revuz 1995 : 273) : « *manifs et tout le tremblement* » « *réunions, collages et tout le tralala* » « *tout ça, vous savez bien...* ». Et l'on peut faire l'hypothèse que plus la connivence du préconstruit en usage est forte, plus il est possible de faire l'économie des marques conventionnelles de la mention (« italiques », « guillemets ») comme si le caractère conventionnel des représentations rendait inutile la grammaticalisation des marques. C'est d'ailleurs ainsi que fonctionne la langue de bois, les mots y renvoyant dans le même mouvement aux référents et, davantage encore, à une idéologie.

Comme « phrases sans parole », le PDV stéréotypé de E2 fonctionne en usage sur des évidences perceptuelles, qui ne s'assument que comme prototype, et pas comme cliché. En mention, dans les « phrases sans parole » du récit premier de E1 / L1 / N1, la stéréotypie est exhibée. Pour faire entendre sa distance envers les acteurs de l'énoncé, E1 construit une stéréotypie surchargée. On se trouve donc face à une *mention ironisée de traits typiques concaténés, dont la concaténation-même produit un effet de superlativisation ironique*. Cette *connotation autonymique* de la stéréotypie est *représentée* car, si elle repose sur l'absence de marques citatives traditionnelles (rendue possible par la connivence<sup>21</sup> du co-énonciateur avec les valeurs mises à distance par E1) elle est néanmoins sensible par cette surcharge stéréotypique.

Ce phénomène n'épuise pas la question d'une attirance trouble de E1 pour la stéréotypie : la commode opposition E1 / E2 ne doit pas alimenter la représentation idyllique (somme toute passablement... stéréotypée) du « grand écrivain » aux antipodes de la stéréotypie : *mutatis mutandis*, la référence à la stéréotypie est aussi ambiguë que celle à l'argument d'autorité : « ça me dépasse [ces stéréotypes], mais c'est tout de même par moi que ça passe » (Flahault 1978 : 161).

## **Bibliographie**

- AMOSSY R. (1991) : *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*. Paris, Nathan.
- AMOSSY R. (1999) : *Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos* (ed). Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY R. et HERSCHBERG PIERROT A. (1997) : *Stéréotypes et clichés*. Paris, Nathan.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Tomes 1 et 2, Paris, Larousse.
- BANFIELD A. (1995) : *Phrases sans paroles* Paris, Le Seuil.
- BERRENDONNER A. (1981) : *Eléments de pragmatique linguistique*. Paris, Minit.

---

<sup>21</sup> Réelle ou supposée, en tout état de cause construite comme une évidence partagée par le texte.

- BOSREDON B. et TAMBA I. (1998) : « L'autonymie linguistique. Un exemple de transfert théorique » *Sémiotiques* n° 14, 171-187.
- BOURDIEU P. (1979) : *La distinction*. Paris, Minuit
- DUCROT O. (1984) : *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.
- FLAHAULT F. (1978) : *La parole intermédiaire*. Paris, Le Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1976) : « Problèmes de l'ironie » *Linguistique et sémiologie* 2, Presses Universitaires de Lyon, p. 10-46.
- KLEIBER G. (1990) : *La sémantique du prototype*. Paris, PUF.
- KLEIBER G. (1993) : « L'anaphore associative roule-t-elle sur des stéréotypes ? » in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Plantin (ed). Paris, Kimé, p. 355-371.
- KLEIBER G. (1999) : « Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial", *Langue française* 123, p. 52-69. Paris, Larousse.
- KLEIBER G. (2000) : « Sur le sens des proverbes », *Langages* 139, p. 39-58. Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU D. (1987) : *Nouvelles tendances en analyse de discours*. Paris, Hachette Université.
- PLANTIN C. (1993) : *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*. Paris, Kimé.
- PERRIN L. (1996) : *L'ironie mise en trope*. Paris, Kimé.
- RABATEL A (1997) : *Une histoire du point de vue*. Paris, Klincksieck/Université de Metz.
- RABATEL A. (1998) : *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- RABATEL A. (2002) « Effacement énonciatif et argumentation indirecte. "On-perceptions", "on-représentations" et "on-vérités" dans les points de vue stéréotypés », *Sémiotiques du social et nous*, Couegnas N. et Bertin E. (eds) Pulim (à paraître).
- REY-DEBOVE J. (1978 - 1997) : *Le métalangage*. Paris, Armand Colin.
- SCHAPIRA C. (1999) : *Les stéréotypes en français. Proverbes et autres formules*. Gap, Paris, Ophrys.
- SCHAPIRA C. (2000) : « Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », *Langages* 139, p. 81-97, Paris, Larousse.
- SIBLOT P. (1993) : « De la prototypicalité lexicale à la stéréotypie discursive : la casbah des textes français », in *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Plantin (ed). Paris, Kimé, p. 342-354.